L'étape finale du "Grütli" (1940-1943)

Autor(en): **Cantini, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **3 (1986)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520172

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ETAPE FINALE DU "GRUTLI" (1940 - 1943)

par Claude Cantini

Voir la Ière partie de l'article, "Les socialistes-nationaux vaudois (1909 - 1945)", parue dans le CAHIER D'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER No 1, novembre 1984.

RESUME

"Le Grütli" a été fondé en 1887 et devient en 1890 l'organe du Parti ouvrier vaudois d'Aloys Fauquez.

Au moment de la scission de droite dont le Parti ouvrier est l'objet (1909), *"Le Grütli"* - dirigé par Adolphe Gavillet - devient le journal du Parti socialiste lausannois qui, en 1917, prendra l'appellation, plus claire, de Parti socialiste national. *"Le Grütli"* commence ainsi son déclin.

L'étape 1940 - 1943, que nous allons décrire, lui donnera à nouveau un certain élan mais elle transformera le titre du premier et combatif périodique socialiste vaudois en un support d'une des campagnes réactionnaires les plus virulentes que le Pays de Vaud ait connues.

INTRODUCTION

Pour mieux comprendre la suite, il faut parler brièvement de la glissade patriotique du syndicalisme vaudois.

L'année 1940 voit se développer, au sein du PSS et des syndicats, une tendance caractérisée par des positions nationalistes. Si, sur le plan suisse, cette tendance prétendument "socialiste et syndicale" débouche sur une communauté d'action avec les Jeunesses libérales et conservatrices, dans le canton de Vaud cela se traduit par un rapprochement entre l'USL et la Ligue vaudoise et la formation d'un comité commun. Des bulletins et des tracts sont imprimés, malheureusement ils ont été détruits avec soin avant 1945.

Cette involution a été facilitée par les conflits et les polémiques qui ont suivi la création de la FSS. La tendance Nicole l'ayant largement emporté au niveau des comités des cartels syndicaux de Genève et du canton de Vaud - qui collaborent maintenant avec la FSS - la Commission de l'USS se réunit à Berne le 21 mai 1940 et décide - sur la base d'une prise de position du congrès USS de 1936 interdisant toute collaboration avec les communistes - de dissoudre les deux cartels. Au niveau des fédérations syndicales, l'esprit de cette décision est repris, sans autre forme de procès. Par exemple, par le comité fédératif de la VPOD qui invite, en juin 1940, les sections de Genève et de Lausanne à démissionner du Cartel syndical cantonal respectif qui n'est plus reconnu par l'USS. De plus, l'organe dirigeant de la VPOD exclut du syndicat, après décision du Tribunal arbitral, le président de la section de Lausanne, Henri Jordan, et demande à deux autres présidents de section une déclaration de loyauté.

Les répercussions de ces décisions sont graves : 79 membres de la section lausannoise s'étant solidarisés avec l'ancien président, ils sont à leur tour exclus en avril 1941, ce qui provoque une vague de démissions et la scission. Le nouveau président, Marcel Lavanchy, élu

en mai, se retrouve, à fin 1941, à la tête d'une section de 233 membres (576 en janvier 1941); à fin 1943, le nombre de membres est descendu à 66. Les syndiqués qui ont quitté la VPOD se sont groupés en une "Association du personnel des services publics de Lausanne", ayant tout naturellement à sa tête Henri Jordan. Après une année de pourparlers, les membres de l'Association réintègreront la VPOD en octobre 1946.

Un autre événement qui sème une certaine confusion dans les rangs syndicaux est la création, en 1940, de la "Ligue du Gothard", auquel s'ajoute - surtout depuis 1941 - un regain d'intérêt pour la "communauté professionnelle" (une forme "socialiste" et helvétique de corporatisme) qui va de pair avec le rapprochement des dirigeants syndicaux et de l'USS elle-même avec les courants corporatistes, laïque et catholique.

LE "GRUTLI", "ORGANE SYNDICALISTE ET NATIONAL"

Le premier numéro de la nouvelle et dernière étape du journal vaudois est le no 38 du 21 septembre 1940. Dans l'éditorial - signé Regamey, Morel et de Gautard, au nom du Conseil de la Ligue vaudoise - nous lisons :

> "Depuis son décès (d'Adolphe Gavillet), survenu le 12 novembre 1939 , "Le Grütli" s'en allait à la dérive lorsque, au début de l'été, le travail de rapprochement qui s'était fait entre les organisations syndicales ouvrières et patronales, les organisations corporatistes et la Ligue vaudoise nous donna l'idée de consacrer "Le Grütli" à l'expression de cette entente professionnelle. Le projet de la Ligue vaudoise trouva un accueil sympathique auprès des organisations syndicales et corporatives, tant ouvrières que patronales, et des membres militants de ces diverses organisations (1) collaborent dès ce jour au "Grütli" aux côtés des membres de la Ligue vaudoise" (2).

Dès fin janvier 1941, la "lune de miel" avec les syndicalistes de l'USS prend fin. La raison invoquée est la campagne du journal contre Robert Grimm, directeur socialiste de l'Office fédéral de l'économie de guerre. M. Regamey écrit :

> "Nous saisissons cette occasion pour remercier MM. Chopard, Bringolf, Pignat et Giroud de la part qu'ils ont prise à la rédaction des quinze premiers numéros du nouveau "Grütli"... Les contacts personnels ne sont pas rompus et des projets communs verront encore le jour" (3).

Le *Grütli* cesse de paraître avec le numéro 12 de décembre 1943.

LES CAMPAGNES POLITIQUES

Nous nous limiterons à les signaler, sans entrer dans les détails.

Le projet du canal d'Entreroches (qui aurait dû relier le Rhin au Rhône) est repris en mars 1941 et débouche sur le chantier de Bussigny du mois de juillet suivant, organisé par le "Mouvement de la Jeunesse vaudoise".

Dès mai 1941, appui du journal à l'initiative Stalder pour la réforme des institutions fédérales; l'équipe du *Grütli* participe activement à la création de l'Alliance Helvétique qui réunit, en 1942, les participants de l'initiative.

Opposition, toujours en 1942, à l'élection du Conseil Fédéral par le peuple, prévue par une initiative socialiste.

En septembre 1942 enfin, le *Grütli* - qui avait une année auparavant appuyé l'initiative Ayer pour la création de caisses de retraite corporatives - se prononce contre l'initiative populaire pour une AVS d'Etat.

LE CORPORATISME

En 1942, le *Grütli* reproduit la "Charte française du Travail", exemple appliqué de corporatisme, dont il est question dans chaque numéro.

> "La collaboration entre les patrons et les ouvriers est admise par tous, à l'exception des communistes et des partisans attardés de l'individualisme libéral" (3 bis).
>
> "Le nationalisme ne détruit nullement les organisations des travailleurs. Tout au plus en renouvelle-t-il les équipes dirigeantes" (4).
>
> "On sait qu'aucune forme durable d'organisation professionnelle ne pourra être établie sans la participation des patrons" (5).

L'OPPOSITION A LA DEMOCRATIE

> "C'est pourquoi, ennemis de la "démocratie" politique des partis nous voulons les mêmes choses essentielles que les syndicalistes partisans de la "démocratie" sociale par l'organisation professionnelle ... Un mot équivoque ne sauvera pas nos libertés" (6).
>
> "En présence de la désagrégation des partis, ce n'est pas leur "refonte" qu'il faut envisager, mais leur "fonte" pure et simple (7).
>
> "Il faut fermer le Conseil National, créer une Chambre suisse des métiers, ramener le Conseil Fédéral à son rôle de directeur de la défense militaire, économique et diplomatique de la Confédération, sous le contrôle du Conseil des Etats, représentant des Cantons souverains" (8).

L'ANTICOMMUNISME

Les attaques contre la gauche en général sont régulières et souvent virulentes.

Au sujet de l'arrestation du Dr Michel, chef du Mouvement national suisse interdit, le numéro 42 du 18 octobre 1941 publie un éditorial - intitulé "Une situation anormale" - dans lequel l'on fait la distinction, au nom de la liberté d'opinion, entre action et opinion politique; suit un article où nous lisons :

... "La police ne prenant pas les mesures suffisantes pour entraver la propagande communiste, qui obéit aux prescriptions d'une puissance étrangère, tandis que certains citoyens contre lesquels on n'a rien su prouver sont victimes de procédés scandaleusement arbitraires" (9).

Dans le numéro suivant, l'attaque (contre la *Vague)* se précise :

"En fait de jeune homme de bonne famille nous avons parlé d'un intellectuel qui seconde le communiste André Muret dans son action révolutionnaire. Il s'agit de Marc Gilliard à qui la police ferait bien, également, de demander à quoi il passe le plus clair de son temps" (10).

Gilliard sera arrêté, avec d'autres militants communistes, à fin octobre.

LE PHILO-FASCISME

"L'Opposition Nationale veut un Etat fort, assurant la justice sociale et menant une politique de neutralité avec l'aide d'une armée moderne. Les gouvernements fédéral et cantonaux doivent être assistés de deux conseils, une chambre politique et une chambre économique organisées paritairement. L'Opposition réclame une législation protégeant la famille; elle veut donner un statut particulier aux juifs et interdire la franc-maçonnerie..." (11).

Comme l'ont écrit M. Syfrig et C. Defaye, les adeptes de la Ligue vaudoise "eurent le vent en poupe dès l'installation du régime de Vichy après la débâcle de 1940 en France" (12). D'où les fréquentes références, dithyrambiques, au maréchal Pétain.

Le numéro 21 du 24 mai 1941 cite Salazar sur l'inéluctable transformation de l'Etat, car "l'Etat doit être fort" et "il n'y a pas d'Etat fort là où le Gouvernement ne l'est pas" (13).

"Tandis que d'autres peuples s'adonnaient avec frénésie à la démocratie, les Hongrois surent sauvegarder l'avenir en vue de temps plus propices. Il semble que ces temps soient venus... Par acclamation, l'assemblée nationale vient d'élire son fils (du régent Horthy), M. Etienne Horthy "remplaçant permanent du régent"... Ainsi naissent les monarchies héréditaires, également éloignées de la démocratie et de la dictature" (14).

"Sa presse, par des plumes autorisées, explique les conditions dans lesquelles l'Italie se vit contrainte par les circonstances de déclarer la guerre, alors qu'elle désirait la paix... Savoir choisir son heure, c'est la marque d'un très grand génie ...Le fascisme et son chef, M. Mussolini, ont accompli en Italie et en Afrique une oeuvre dont l'histoire reconnaîtra la qualité. Nous pensons aussi que la réaction des forces saines de la nation contre le désordre social qui sévissait dans la péninsule fut chose salutaire pour l'Europe entière" (15).

L'ANTISEMITISME

Dès le premier numéro du nouveau *Grütli*, la position est claire;

"Pour des raisons de principe, la nouvelle direction du *Grütli* a renoncé à faire paraître des annonces de grands magasins juifs" (16).

"Un hebdomadaire romand a signalé récemment que M. Georges Bigar, directeur des Grands Magasins Innovation, avait quitté notre triste Europe, avec sa femme et sa fille, et attendait les événements à New-York, où, dit-on, il a le mal du pays. C'est sans doute pour aller partager sa mélancolie qu'un de ses fils, sémillant officier de notre cavalerie, multiplie les démarches dans le but d'obtenir des visas qui lui permettront de débarquer au pied de la statue de la Liberté" (17).

"L'Université de Lausanne a été victime l'été passé d'une véritable invasion d'étudiants étrangers aux noms suggestifs et colorés. L'auditoire de l'Hôpital Nestlé a 95 places, occupées la plupart par une masse remuante et ambitieuse de 64 étudiants pratiquants étrangers et les 39 étudiants suisses, déjà fortement handicapés par la mobilisation, doivent souvent se contenter de rester debout dans les couloirs. Dans d'autres facultés c'est la même chose. A quand le "numerus clausus" ?" (18).

Dans un article, illustré avec les reproductions du "Rabbin" de Chagall et de "L'autoportrait" de Modersohn, oeuvres achetées par le Musée de Bâle, les nationalistes vaudois réagissent ainsi :

"Où va notre Art suisse? Tel est le titre sous lequel le "Mois suisse" de novembre pose cette question... L'art est le reflet de l'âme d'un peuple... Nous avons vu où conduisait le déséquilibre moral et la désagrégation spirituelle de nos voisins de l'ouest... Chacun peut apprécier selon son tempérament ou ses convictions personnelles le régime de nos voisins du nord, et du sud, mais il faut reconnaître qu'ils ont donné (dans divers domaines) de sérieux, nécessaires et salutaires "coups de balais". Et tout spécialement dans le domaine des arts où ils avaient été contaminés par la faune que vous savez. Ils ont "fait à fond" et désinfecté leurs collections et leurs musées des souillures... C'est à l'heure où "Pro Helvetia" a la mission de lutter pour la "défense spirituelle de la Suisse" et ou Etter décrète la "Geistige Landesverteidigung" que nous achetons, avec du bon argent suisse, ce qui tombe de la poubelle allemande" (19).

"La presse a annoncé, par un communiqué venant de Paris, qu'un drame s'était déroulé dans l'appartement d'un journaliste suisse : coups de feu, un mort... Or, quelques jours plus tard, on apprenait que le journaliste suisse s'appelait Gaston Abravanel. Du coup, tous les Lausannois ont compris. A la première nouvelle ils s'étaient écrié : "Oh!" A la seconde, ils ont dit : "Ah!" Ce sémite était allé à Paris pour être "Suisse" " (20).

"Le Juif est un étranger partout et, même en Palestine, la population arabe le considère comme un intrus... (les Juifs) ne cherchent pas à se fondre dans les peuples qui les reçoivent. Ils s'efforcent au contraire de conserver leur unité nationale

par dessus les frontières et, grâce à leurs moeurs et à leur religion, aussi nationaliste que celle des cités antiques ou du Japon moderne, ils y parviennent assez bien. Contre la présence de ce corps étranger, les peuples réagissent chacun à leur manière. Comme toujours, le remède préventif est préférable à la répression. ...Nous pensons que la méthode vaudoise est préférable. Sans qu'aucune règle légale ne l'interdise, aucun fils d'Israël n'est admis chez nous à siéger au Conseil d'Etat, au Grand Conseil, au Tribunal Cantonal et dans les tribunaux du canton. Aucun ne pratique le barreau (à l'exception d'un Juif bernois que la Constitution fédérale nous oblige à supporter mais qui ne peut faire partie de l'Ordre des avocats vaudois). De même le corps enseignant primaire et secondaire et les facultés classiques de l'université ne comprennent aucun maître juif. Cette limitation de fait apportée à l'activité d'Israël au Pays de Vaud est à la fois une sauvegarde de nos moeurs et de notre esprit et la meilleure garantie contre l'antisémitisme. Il faut donc être vigilant et ne pas autoriser des infiltrations, par faiblesse ou sentimentalisme. Pour le surplus, c'est une affaire d'organisation professionnelle ou une question fiscale. La trop grande habileté de certains marchands juifs sera moins à craindre quand le commerce sera discipliné corporativement. De son côté, le fisc devra veiller à ce que des fortunes amassées dans le pays ne puissent être transportées à l'étranger par ces hommes au patriotisme trop itinérant" (21).

Dans le numéro 21 du 24 mai 1941, paraît la liste des filiales de maisons cinématographiques et de cinémas (représentant, selon le *Grütli*, le 80 % du marché suisse de la branche) dirigés par des israélites :

"La plupart de ces personnes sont naturalisées, mais pas depuis très longtemps... Quelques-uns de ces messieurs... ont préféré mettre leurs personnes et leur fortune à l'abri, outre-Atlantique" (22).

A l'occasion du décès du professeur H. de Vries de Heckenlingen, le *Grütli* publie - sous le titre "La Suisse et les Juifs" - un extrait de son livre *Israël, son passé et son avenir* (Paris 1937) :

"On ne comprenait pas encore que la France (depuis la Révolution et l'émancipation des Juifs) pouvait bien déclarer que tous les Juifs résidant dans ce pays étaient Français, mais que cela ne changeait rien à leur nationalité juive, qu'un Juif restait toujours un Juif de France, mais ne devenait jamais un Français";

l'allusion à la Suisse qui, sous les pressions internationales, dut suivre en 1866, est évidente.

"Actuellement (1937), après l'invasion des Juifs d'Allemagne, le pourcentage des Juifs étrangers ou sans nationalité qui était de 55 % en 1920 est certainement beaucoup plus élevé. Presque tous sont de précieuses recrues pour le parti du bouleversement social" (23).

"En France, le gouvernement a pris récemment une mesure interdisant aux Juifs le commerce du bétail. Chez nous on ne voit ja-

mais les Juifs cultiver la terre ou se vouer à l'élevage; cependant la campagne les intéresse d'un autre point de vue; ils préfèrent un gain plus rapide et facile, qu'ils ont trouvé dans le commerce du bétail. Mais est-ce sans danger pour notre paysannerie... que de laisser l'élément juif dominer dans cette profession, et introduire un esprit contraire aux moeurs traditionnelles de nos campagnards?" (24).

"Le comité du Secours d'hiver d'une petite ville des Alpes vaudoises a désigné comme caissier un étranger qui, bien qu'établi dans notre pays, n'est pas encore naturalisé. Peut-être ce dernier a-t-il été choisi pour gérer la caisse du Don national de préférence à l'une de nos compatriotes en raison du génie financier bien connu de sa race?" (25)

"D'excellentes citations (juives) font voir combien ils ont de la peine à s'attacher à une patrie... Il ne s'agit précisément pas d'accorder aux Juifs une place proportionnée à leur nombre et à leur mérite... Au contraire, il semble que l'Etat doit être à leur égard d'autant plus ferme et vigilant qu'ils sont plus nombreux dans le pays... C'est un devoir d'amour de chercher à éviter la guerre ou les persécutions antijuives par une ferme vigilance et de la prévoyance, au risque de passer pour méfiant. Putôt que de devoir sévir lourdement, trop tard, il vaut mieux sévir à temps, sur une moins grande échelle, sans se laisser arrêter par aucun sentimentalisme" (26).

"Le problème juif et le problème maçonnique ne peuvent être résolus que par un Etat national indépendant de l'élection et de l'argent et par une Eglise chrétienne assez sûre de son enseignement évangélique pour ne pas se laisser séduire par la religiosité humanitaire" (27).

CONCLUSION

Le rachat du *Grütli* par la Ligue vaudoise a été présenté à l'opinion publique comme une opération purement patriotique décidée pour

"maintenir dans la Communauté nationale les milieux opposés au régime, que guettaient les propagandes étrangères... Le "Grütli" était à vendre. Des adeptes de l'Ordre nouveau allaient mettre la main sur ce journal et en faire un hebdomadaire illustré pour la Suisse romande. Nous les devançâmes. L'achat du "Grütli" fut de notre part un service public. Nous y avons sacrifié notre argent, notre temps et notre tranquillité" (28).

Ce mythe continuera pour une bonne trentaine d'années au moins :

"La Nation" est allée jusqu'à racheter l'organe syndicaliste (sic) "Le Grütli" pour éviter qu'il ne tombe aux mains des frontistes..." (29).

Incroyable mais vrai, peu de monde s'est posé jusqu'à aujourd'hui cette question toute simple : pourquoi diable aller chercher des idées fascisantes à l'étranger du moment que les idées indigènes suffisaient (et suffisent) amplement ?

NOTES

1 - Théo Chopard, rédacteur de la *Lutte syndicale* (organe de la FOMH), collabore chaque semaine au *Grütli* pendant les premiers trois ou quatre mois. Autre collaborateur occasionnel, Jean Möri qui écrit, dès novembre 1940, sur la communauté professionnelle dans l'imprimerie.

2 - *Le Grütli* no 38, 21 septembre 1940, p.1.

3 - no 3, 25 janvier 1941, p.1 et 3.

3 bis - no 10, 8 mars 1941, p.1.

4 - no 17, 26 avril 1941, p.2.

5 - no 35, 19 septembre 1942, p.1.

6 - no 39, 28 septembre 1940, p.2.

7 - no 52, 29 décembre 1940, p.4.

8 - no 17, 26 avril 1941, p.1.

9 - no 42, 18 octobre 1941, p.2.

10 - no 43, 25 octobre 1941, p.4.

11 - *Les mouvements de rénovation* : la *Nationale Opposition* de St-Gall, no 11, 14 mars 1942, p.1.

12 - *L'Extrême-droite en Suisse,* Lausanne 1967, p.8.

13 - no 24, 14 juin 1941, p.1.

14 - no 9, 28 février 1942, p.1.

15 - no 6, 19 juin 1943, p.1.

16 - no 38, 21 septembre 1940, p.4.

17 - no 44, 2 novembre 1940, p.4.

18 - no 48, 30 novembre 1940, p.4. Les étudiants étrangers avaient surtout le tort de s'appeler Bloch, Cohen, Friedländer, Flaxmann, Goldstein, Katz, Levi, Levine, Mendelssohn, Nathan, Rosenblum, Rosenstein, Rubin ou Schuman, c'est-à-dire d'être Juifs (cf. "Liste des étudiants de l'Université de Lausanne", no 101, semestre d'hiver 1940-41).

19 - no 52, 28 décembre 1940, p.4.

20 - no 11, 15 mars 1941, p.4.

21 - no 15, 2 avril 1941, p.2. En avril 1941, des inscriptions antisémites sont faites contre plusieurs vitrines de magasins juifs à Vevey. L'opinion publique accuse des membres du groupe local de la Ligue Nationale d'Action.

22 - Article "Le cinéma en Suisse trust juif", p.2 et 4.

23 - no 35, 30 août 1941, p.1.

24 - no 5, 31 janvier 1942, p.6. Le périodique *Terre romande* s'est déjà prononcé dans le même sens.

25 - no 14, 4 avril 1942, p.4.

26 - "Le problème juif" par le pasteur William Hentsch, titulaire de la paroisse de Villars-Burquin (en réponse à un article de Georges Rigassi paru dans la *Gazette de Lausanne* du 15 août 1942), no 33, 5 septembre 1942, p.2.

27 - Allocution de M. Regamey aux XXII Cantons à Lausanne, le 1er novembre 1942, no 38, 21 novembre 1942, p.1. A signaler la tortueuse tentative de dégager les responsabilités morales de la Ligue vaudoise - à la suite de ses nombreux écrits antisémites - effectuée par son président (M. Regamey) dans l'article "L'assassinat de Payerne, crime révolutionnaire" (no 2, 20 février 1943, p.1.).

28 - *La Nation,* 1er janvier 1944. Effectivement le *Grütli* n'a pu vivre par ses propres moyens que dès le printemps 1942.

29 - *La Nation,* 16 décembre 1978.